#### CRECHE

**« PETITBONUM»**

**Contexte institutionnel.**

Administration communale d’Engis.

Bourgmestre: M Serge Manzato.

Echevine de la Petite Enfance : Mme Dominique Brugmans.

Directrice : Martine Loumaye.

Crèche : capacité de 21 places.

### Personnel de la CRECHE

1 ¾ temps infirmière sociale, soins et direction

1 ½ temps puéricultrice, administration et encadrement

4 ¾ temps puéricultrice ou équivalent.

2 ½ temps puéricultrice ou équivalent

1 ½ temps éducateur (mise en place projet d’accueil et encadrement)

2 temps plein commis de cuisine

2 ¾ temps technicienne de surface

# CRECHE

## PETITBONUM

**PROJET D’ACCUEIL**

**INTRODUCTION**

La crèche. « Petitbonum » est une structure d’accueil communale à temps plein, pour les enfants de 0 à 3 ans, dont les parents travaillent ou sont en formation ou rencontrent des difficultés sociales importantes ou souhaitent simplement que leur enfant soit élevé en collectivité. Les enfants y sont admis en demi-journée ou en journée complète.

L’enfant y est pris en compte individuellement selon son histoire familiale, sa personnalité, ses désirs, tout en apprenant la vie collective : les règles de la crèche, le respect des autres enfants et des adultes.

La crèche est ouverte à tous et refuse toute sélection, sociale ou économique : elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés en proposant des solutions adaptées aux multiples situations rencontrées.

Elle entend défendre, dans le respect et la tolérance, un service ouvert à tous, respectueux de toutes conceptions philosophiques et idéologiques, proche du citoyen, centré sur le développement et l’épanouissement de l’enfant.

La crèche n’est pas un lieu de « parcage », mais d’expérience de vie, de socialisation, d’éducation à la vie. Elle favorise le développement physique et social de l’enfant.

L’implication des parents dans la vie de la crèche, est très importante, elle leur permet de participer à l’éducation « sociale » de leur enfant, bien que celui-ci soit dans un groupe encadré par des professionnels. Ils ont ainsi la possibilité de participer à la réflexion sur le projet pédagogique par leurs remarques et leurs propositions qui sont reçues avec beaucoup d’attention. Cet investissement des parents entraîne une relation privilégiée parents - professionnels.

Une réunion de parents a lieu au moins une fois par an.

Le projet que nous formulons tient à la fois de notre expérience professionnelle, maternelle et humaine, que de notre écoute attentive des besoins des familles dans notre commune. C’est ainsi que nous avons pu dégager des objectifs généraux et spécifiques et définir les moyens et les modalités de fonctionnement.

**OBJECTIFS**

L’objectif principal est double, d’une part accueillir l’enfant en toute sécurité dans un lieu d’épanouissement spécifique et d’autre part, l’aider à travers des activités et la verbalisation de ses besoins à s’intégrer dans un groupe d’enfants de son âge. Le rôle de l’encadrement est d’aider l’enfant, progressivement, à avoir une autonomie suffisante, pour vivre au mieux la vie en collectivité.

Le nombre de places d’accueil limité dans notre structure (21 places, réparties en trois services, les petits, les moyens et les grands) permet de recréer une ambiance chaleureuse et familiale et ainsi, de consacrer une attention et une disponibilité particulières à l’épanouissement de l’enfant dont le parent s’inscrit dans une insertion socio professionnelle.

**BESOINS**

L’enfant a différents besoins, leur satisfaction permet de lui assurer un développement harmonieux.

Certains besoins sont des besoins vitaux : boire, manger, dormir. D’autres des besoins liés à son développement moteur et psychologique, acquisition de repères (temps, espace, limites), sécurité affective et matérielle, autonomie, apprentissage de la relation avec l’autre, apprentissage du respect des choses.

- besoin de sécurité : l’enfant doit être à l’aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l’encadrent dans les différents lieux de vie (espace d’activités, coin repas, espace soins, toilettes, dortoir) tout en ayant des repères plus personnels son lit, son doudou, sa tétine, sa peluche...)

- besoin d’espace d’expression libre : l’enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement. Pour ce, les locaux ont été aménagés en différents espaces de libertés comme le coin poupées, le coin dînette, l’espace psychomotricité, l’espace jeux de table et dessin … et pour les plus petits des tapis et matelas de différentes densités ainsi que des espaces sécurisés qui leur permettront d’apprendre à se mouvoir et à se déplacer.

Le contact de l’enfant avec la nature est favorisé par des sorties dans la cour close arborée et ce, même en hiver. Divers jeux de psychomotricité d’extérieur sont à leur disposition.

Des petites activités de jardinage sont également organisées en toute sécurité.

- besoin d’autonomie : l’enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et son goût, le copain, le jeu ou l’activité. L’attitude de l’encadrement est très importante, tant pour être à l’écoute de ses souhaits que pour orienter l’enfant vers un jeu ou une activité adaptée. L’enfant apprend petit à petit à « faire seul », en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

- besoin de socialisation : l’enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (le repas, la sieste…) Il participe à des jeux et des activités où il apprend à respecter les autres et à communiquer.

L’accueil d’enfants à besoins spécifiques au sein de notre milieu est une richesse supplémentaire pour de part et d’autre s’ouvrir encore plus à chacun.

**Pour ce faire, nous faisons appel à PICSAP et/ou AIMA (intervenant extérieur), pour nous soutenir dans notre démarche d’inclusion des enfants à besoins spécifiques.**

**PRINCIPES ET VALEURS**

La pratique éducative à la crèche respecte un certain nombre de principes :

- Le respect des rythmes de l’enfant.

- La recherche d’une prise en compte de l’individualité de chacun au sein du groupe.

- La valorisation et l’encouragement de chacun des enfants : pas de compétition entre eux ni de dévalorisation d’un enfant.

- La verbalisation. On cherchera à tout moment à mettre des mots sur ce que l’enfant vit et à encourager l’enfant à exprimer ce qu’il ressent.

- L’accompagnement de l’enfant dans la recherche de son autonomie. Dans la mesure du possible, l’enfant est encouragé et accompagné pour lui permettre de « faire » par lui-même.

- Des activités sont proposées, mais on veillera à ne pas faire d’activisme : l’enfant a le droit de ne rien faire ou de jouer dans son coin.

 En dehors du temps de jeux, l’apprentissage de la vie quotidienne est l’une des principales activités de l’enfant et varie avec l’âge (changes, repas, pour les plus grands, aider à dresser et à débarrasser la table, le brossage des dents après le repas de midi, l’arrivée et le départ de la crèche..).

- Les apprentissages nouveaux (exemples : acquisition de la propreté, changement d’alimentation, passage aux morceaux) se font d’abord à la maison. Il est cependant, possible que l’enfant soit amené à demander telle ou telle évolution au vu des autres enfants (mise sur le pot, par exemple), ceci sera alors discuté avec la famille et adapté à la situation.

**Cas particuliers de l’apprentissage : la propreté**

L’acquisition de la propreté est liée à la maîtrise de la marche, à celle des sphincters et se met en place quand l’enfant est prêt et le décide.

Cette étape concerne les enfants à partir de deux ans, deux ans et demi.

Comme pour toutes les acquisitions, l’enfant va suivre son rythme, c’est lui qui décide d’être propre. On ne forcera jamais un enfant à aller sur le pot ou sur les toilettes : ceci se fera à sa demande ou suite à une proposition de l’adulte au moment du change. Il n’y a pas d’heure fixe pour les changes, ni pour les toilettes.

Le phénomène de groupe peut suffire à inciter l’enfant quand il se sentira prêt à expérimenter cet apprentissage.

Si un enfant fait ses besoins dans la culotte, il ne sera jamais réprimandé pour cela. Pour un enfant devenu propre, un échange privilégié (comme lors du change) sera maintenu.

Le respect du corps de l’enfant est important : il est toujours prévenu des soins qui lui sont faits (change, prise de température, mise d’un suppositoire, …), et si vraiment il ne veut pas, c’est par la discussion et la négociation qu’on l’amène à accepter le soin ; on ne le lui imposera jamais de force.

De la même façon, un enfant qui ne veut pas être « massé » ou embrassé n’est jamais forcé ; sa pudeur est respectée.

Dans le même registre, est-il nécessaire de préciser que ni le personnel ni les parents ne frappent (même légèrement) les enfants ou ne leur crient dessus.

**L’ADAPTATION**

Une période d’adaptation ou de familiarisation est nécessaire pour tout enfant arrivant à la crèche, quel que soit son âge.

Cette période permet de faciliter son intégration dans la structure. Ce temps est décidé avec l’encadrement et les parents en fonction des possibilités, des parents, des puéricultrices et selon les besoins de chaque enfant. Ces périodes d’adaptation doivent avoir une continuité dans le temps et sollicitent la totale collaboration des parents.

Cette période de familiarisation est fondamentale pour les enfants, les parents, les puéricultrices et il ne faut, à aucun moment, banaliser cette étape car l’enfant a besoin d’être reconnu dans ses particularités, ses habitudes, sa personnalité naissante. Ceci ne pourra se faire que s’il est dans un climat de confiance.

**Lors de la première rencontre et de l’inscription de l’enfant à la crèche, une visite des locaux est organisée avec la responsable ou l’éducatrice qui présentera le personnel présent créant un premier contact avec les parents et permettant un questionnement rassurant.**

**Par la suite, un entretien personnalisé aura lieu afin de connaître le contexte familial de l’enfant et de pouvoir s’adapter à ses besoins spécifiques.**

**L’enfant rencontrera pour la première fois la puéricultrice « référente » qui prendra le temps de faire connaissance avec lui et ses parents.**

**(Déroulement d’une familiarisation voir annexe).**

**LES MOMENTS RITUELS DANS LA JOURNEE DE L’ENFANT**

Ils sont très importants car ils permettent à l’enfant de se situer dans le temps et de gérer la séparation avec ses parents.

**L’accueil :**

L’accueil est un moment privilégié et essentiel tant pour l’enfant que pour ses parents ou les puéricultrices, afin de respecter le rythme des petits et de répondre efficacement à leurs besoins. **L’accueil du matin se fait entre 7 h et 10 h et celui de l’après-midi entre 13 h et 14 h et ce, dans le but de favoriser les repères de l’enfant dans le déroulement de sa journée.**

L’encadrement a un rôle important dans une relation individualisée avec l’enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation.

Lors de la première rencontre et de l’inscription de l’enfant à la crèche, une visite des locaux est organisée avec la responsable ou l’éducatrice qui présentera le personnel présent créant un premier contact avec les parents et permettant un questionnement rassurant.

Par la suite, un entretient personnalisé aura lieu afin de connaître le contexte familial de l’enfant et de pouvoir s’adapter à ses besoins spécifiques.

L’enfant rencontrera pour la première fois la puéricultrice « référente » qui prendra le temps de faire connaissance avec lui et ses parents.

**Rituel de l’accueil :**

Il sera proposé à l’enfant un temps d’adaptation pour lui permettre de gérer le stress lié à la séparation. Les parents prendront le temps qu’ils souhaitent pour déshabiller leur enfant et le rassurer. Ils remettront à la puéricultrice le carnet de communication complété, avec remarques ou informations nécessaires au bon déroulement de la journée de leur enfant, mais ils pourront également y ajouter anecdotes ou photos s’ils le souhaitent.

Le personnel accueille l’enfant par son prénom, il lui parle, lui explique que son papa ou sa maman s’en va, mais qu’il reviendra le rechercher, comme d’habitude, il l’écoute, le rassure **et va dire bonjour** aux copains et aux adultes présents.

Dans la mesure du possible, c’est la puéricultrice « référente » qui l’accueille.

**Rituel du départ :**

Lorsque le parent amène l’enfant à la crèche, il précise toujours l’heure à laquelle il viendra le rechercher, ce qui permet de préparer l’enfant à son départ. Les enfants doivent avoir le temps de se retourner et de dire au revoir à leurs camarades et aux puéricultrices, le parent prendra le temps de rhabiller l’enfant et, le personnel pourra ainsi lui communiquer les éléments importants de la journée de son bambin. Un journal de communication sera également remis au parent à cet effet et complété chaque jour par la puéricultrice « référente » de l’enfant.

**Aménager la fin de séjour**.

Tout départ est aménagé en fonction des enfants.

L’importance des liens tissés avec l’enfant demande une attention toute particulière lors des phases de transition (et notamment lors de la montée des petits chez les moyens puis chez les grands) le départ n’est pas sans résonance affective, la puéricultrice de référence, veillera à préparer le départ de chaque enfant.

**Les repas :**

Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants en accord avec les parents, et en fonction des éléments qu’ils nous ont communiqués. Mais s’il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l’encadrement est de susciter l’envie de goûter et de gérer l’évolution de l’enfant, les goûts pouvant évoluer avec l’âge.

L’encadrement favorise l’autonomie de l’enfant, le passage progressif du biberon au verre, de l’alimentation liquide à solide.

L’enfant apprend progressivement à manger seul, avec des couverts, des bras, à la chaise haute et enfin, à la table avec ses petits camarades.

Mais le repas est aussi un moment essentiel de la socialisation de l’enfant, c’est un moment convivial de plaisir d’échanges et de dialogue.

**Les enfants mettent la table, se servent dans les plats, choisissent leurs aliments, c’est également le moment d’aller se laver les mains avant et après le repas et de se brosser les dents pour les plus grands.**

**Le sommeil ou le repos :**

Les siestes s’effectuent au calme dans le dortoir. La puéricultrice veille à ce que l’enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme s’il ne veut pas dormir des coins doux sont prévus à cet effet. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté, il retrouve son lit, son doudou, sa peluche ou sa sucette.

 Avant l’endormissement, la puéricultrice prépare l’enfant par un retour au calme et lui explique qu’il va se coucher parce qu’il est fatigué, elle reste un moment avec lui dans le dortoir pour le sécuriser si nécessaire et maintient sa surveillance tout au long de la sieste.

**Le jeu et les activités :**

Le jeu est essentiel au bon développement de l’enfant et dans la construction de l’individualité de sa personnalité. Le développement harmonieux de l’enfant passe nécessairement par une amélioration de ses capacités sensorielles.

L’enfant a besoin d’explorer ; jouer, imaginer, imiter. Pour aider à son développement cognitif, nous favoriserons le jeu symbolique en mettant à sa disposition du matériel adapté à ses besoins. Nous lui laisserons le temps de s’exprimer. Le langage verbal ou non verbal étant le support de l’action, nous l’aiderons à s’adapter à l’environnement en variant les espaces d’action. (Ex : coin poupée, coin cuisine….)

Nous proposerons également des jeux et des activités dirigées favorisant l’apprentissage et la socialisation.

Certaines règles seront alors à assimiler et à respecter comme : attendre son tour, respecter la consigne du jeu ou de l’activité, apprendre à perdre.

Des activités spécifiques seront également proposées et valorisées en fonction de l’âge de l’enfant.

Nous favoriserons le développement physique de l’enfant en variant son milieu d’action, en inscrivant à son programme journalier :

Les sorties au jardin pour découvrir la nature et prendre l’air avec des activités adaptées ;

Les activités de psychomotricité (nous disposons de matériel spécifique pour ce faire), pour activer le développement des fonctions motrices de base telles que marcher, grimper, ramper, sauter, courir et travailler le schéma corporel.

Des spectacles de marionnettes pour éveiller les sens de l’imaginaire et du merveilleux.

De la musique et du tambourin pour inciter au rythme.

Du bricolage pour développer sa créativité, son sens artistique et sa dextérité.

Des moments de lecture d’histoire pour développer l’attention, l’imaginaire ou ramener l’enfant au calme avant la sieste.

##### L’observation ou la bienveillante attention :

La puéricultrice référente prendra régulièrement le temps de se mettre en recul pour observer l’enfant. Remarquer son évolution permettra de bien le cerner et donc de mieux s’adapter à son rythme et à ses besoins. Ces différentes observations seront consignées dans le carnet personnel de l’enfant et pourront être consultées par les autres puéricultrices afin de travailler dans le même sens. Elles seront également un support pour les discussions d’équipe et le réajustement des activités de groupe ou du quotidien de l’enfant.

Etre attentif permettra par exemple, de ne pas interrompre l’enfant dans son mouvement lors du changement d’activité pour lui permettre d’aller au bout de son geste et de terminer ce qu’il a commencé.

**Soutenir un processus de formation continue du personnel**.

Accueillir de jeunes enfants nécessite des compétences professionnelles spécifiques. La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles de tout un chacun. Elle favorise aussi une amélioration de la qualité d’accueil. Les puéricultrices de même que la responsable participeront à plusieurs formations par an et seront particulièrement attentives à celles proposées par l’ONE.

**Mettre en place et soutenir une relation de confiance avec les parents**.

Le milieu d’accueil veille à aménager des conditions qui favorisent la rencontre entre les puéricultrices, la directrice et les familles. Dès les premiers contacts et tout au long du séjour, des réunions périodiques pourront être organisées à la demande des parents ou sur notre proposition (au moins une fois par an). Les puéricultrices veillent à établir un dialogue bienveillant avec les parents et respectueux de la vie privée de chacun.

Les membres du personnel du milieu d’accueil sont tenus au secret professionnel.

La directrice du milieu d’accueil est en contact avec les responsables de la consultation ONE, du service d’Accueil extrascolaire, des écoles maternelles communales, du service social communal, du CPAS, de la Maison de Quartiers, du Centre culturel et de la coordinatrice du plan de cohésion sociale communal pour une bonne collaboration des services de la petite enfance au sein de la commune d’Engis et une approche réaliste des besoins en la matière.

Nom de l’enfant :

Hermalle-sous-Huy le ………………..

Signature :